L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 26 OCTOBRE 1880.

AVIS.

LE TARIF SUIVANT EST ADOPTÉ PAR les consignés et sera mis en vigueur à dater de LUNDI PROCHAIN, 25 octobre 1880.

EMMAGASINAGE.

Y compris le charrot et le travail, par balle. 40c

COMPRESSION.

Etranger, directement ou cabotage, par balle, 75c
Cabotage, par balle.....65c

PRIX DEMANDÉS AUX EXPÉDITEURS.

Emmagasinage sur cotons marqués "small numbers" et cotons de spéculation.....30c.
Charrot et travail, par balle.....25c
Travail sur coton charroyé par l'expéditeur. 10c
Sur le coton portant la marque de navire, non commandé le jour où il est pesé: emmagasinage et travail par balle, avec privilège de rester trois jours sur le coton commandé par un navire qui n'est pas prêt à le recevoir ou qui n'est pas dans le port.....10c
Après trois jours d'emmagasinage (y compris les trois jours) jusqu'au 31 août prochain, par balle.....30c
Charrot extra sur le coton renvoyé d'un navire ou d'un chemin de fer—à payer par l'expéditeur, aller et autant pour le retour, 15c par balle.....30c
Travail sur le même.....10c
Sur tout coton portant la marque du navire, portant de petits numéros ou la marque d'une classe, transporté d'une place à une autre pour l'emmagasinage ou la compression, ou embarqué sans être compriméé, à être payé par l'acheteur, sur livraison du coton, par balle.....25c
Le coton pris par la main du primitif du planteur, s'il est enlevé le jour où il est reçu et pesé, sera livré sans frais.
Les cotons extra commandés par le navire ou l'expéditeur seront fournis à raison de.....7 1/2c pièce

EXPÉDITION DE COTONS.

Prix régulier de compression—navires étrangers ou cabotage, charrot et travail, par balle.....25c
Un travail payé par une pressé quelconque au profit d'acheteurs bien que non mentionné ou énuméré spécialement ni sera exigé des acheteurs.

LEVEE STEAM COTTON PRESS COMPANY,
J. C. Denis, Président.
NATCHEZ COTTON PRESS, C. J. Meyer, Propriétaire
JACKSON COTTON PRESS, O Brien & Co.
SHIPPERS' ORLEANS AND PELICAN PRESS
Sam Boyd & Co.
FIRE PROOF PRESS, J. P. Moore.
VIRGINIA PRESS, Lewis & Lyon.
PLANTERS PRESS, Herndon & Kennedy.
ATLANTIC PRESS, M. J. Zunts & Co.
PENN PRESS, J. P. Parker & Co.
COMMERCIAL PRESS, Smith & Goldsmith.
CANAL STREET PRESS, J. C. Van Wickle.
COOPER'S PRESS, S. C. Cooper.
KENTUCKY PRESS, Keenan & Slawson.
UNION PRESS, A. P. Mason.
SOUTHERN PRESS, S. B. Steers.
23 oct—77

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans—Nile-Orléans, 20 octobre 1880.—A dater du 20 octobre 1880, les connections avec les grandes et moyennes maisons des consommateurs de gaz seront faites aux frais de la compagnie.
Par ordre des Directeurs.
V. VALLOIS,
20 oct., 1mois Secrétaire.

Bureaux de la "Louisiana Oil Company" No 43, rue Baronne—La élection annuelle de sept Directeurs de la "LOUISIANA OIL COMPANY" aura lieu le LUNDI, 1er novembre 1880, de 10 heures du matin à deux heures de l'après-midi, aux Bureaux de la dite Compagnie, No 43 rue Baronne, au premier.
J. A. DEBLANC
A. C. LANDRY, Président.
Secrétaire. 19 oct—19,20—au 1er nov

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 rue du Canal.

ONT ouvert un grand assortiment varié d'étoffes pour robes, noires et couleur.

POUR L'AUTOMNE.

Ces étoffes sont du dernier et meilleur goût sous le rapport des nuances tant en Europe qu'Amérique.

—AUSSI—

Bas et linge de dessous,
Flanelles et couvertures de laine,
Soieries noires et couleur.
Satins, Brochés et Velours.

Le tout offert aux plus bas prix du marché
2 oct—3m

JULES MANAUD,
Marchand de vins et de liqueurs au détail.
No 244 1/2 rue Poydras coin Rampart

A vendre au détail:

5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux. gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à $1.00
Californie Zinfandel No 1.....80
No 2.....70
Claret.....60
Vin blanc, Guiedel.....1.00
Riesling.....90
Hock.....75
Vin pour familles à $2.50 la douzaine.
Vin du Rhin, Frusse au jus à l'eau de vie, &c.
Angélica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an

Boulangerie à Louer.

Livraison, 1er novembre prochain.

CETTE BOULANGERIE fonctionnant avec succès depuis plus de quarante ans, dernièrement dirigée par M. Emile Martin, décédé depuis quelques mois, est située rue Bourbon Nos 58 et 60, entre les rues Conti et Bienville, sur deux vastes terrains, avec grande cour, écurries magnifiques, récemment rejointes et remises à neuf.
S'adresser à QUEYROUZE & BOIS,
Encaisseurs des rues Bienville et Decatur.
1 oct—1m.

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET MAGASINS:
24.....Rue des François.....24
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
28 fev—1 an mar jeu dim

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Marie — Harent Pierre Jacques
Alvin Pierre — Delphin
Anzise P. — Ifrig Mme
Allemand Louis — Jarriat François
Augmannarre Eugène — Duvon Eugène
Arsaryo — Kreppel Michel
Assogue Bernard — Lacroix Pierre Paul
Bordes Alexandre, Fran. — Leblanc Auguste
Bouchard Marie Vve Veuve — Latasnat Mathieu
Barthe Mme — Légros Mr.
Bailer Aime Vve — Levy Abe Elie
Beesy Charles — Le Vendre ou Le Velin de Jean Mathurin
Bistes Jean — Lefevre Mr.
Brunet Adrien — Lancelot Mme Jean Marie
Bourgeois Marguerite — Lefevre P.
Beauseville Marcelin — Laurent Germain et Emilie
Bochud Jules Gustave — Le Sum Yves Marie
Bostinay Joseph — Lacaze Jean
Bottinger Mr. — Lahitte Mme Vve
Boernier Mme Vve — Lefevre Desire
Corvaisier Joseph — Lavery Francisque
Courtade Eugène — Lassan Dominique
Cotapalis A. — Muller William
Chauveau Louis — Marillier
Castagnon Paul — Marcel Joseph
Cendier Alexandre — Meunier Joseph
Celladant Jacques — Mazure Louis
Coussirat-Salat Pierre — Moirand Mme de
Chatelain Mme, née Catherine Jardin — Meyron Jean
Casabon Mme Vve — Ma sotte Pierre
Chanel Ernest — Narbot Jean Marie
Daron Luc Thérèse Henri — Ostallier Charles
Dernier J. V. — Perez Dominique
Dupapet Marie — Privet André
Dartaure Joseph Frédéric — Picret Mme Vve, née Louise Parizot
Dufaut J. — Penat Pierre
Dailery Claudius — Prunac Albert
Danelot Mme — Peloutin Victor François Jean
Dernier Jules Victor — Pese Adolphe
Fortier Jean Michel — Perpant Ernest Michel
Fechard Emile — Poirson Philippe Ernest
Forstall e Sons — Pocquet Jean Baptiste
Fage Louis — Rougeau Ambroise
Flouch Mme Charles — Rousseau Louis
Fabellar Mme Vve — Rougouffe Auguste
Farran Jean — Rolland Edouard
Gallazor Mr. — Schmutz Mr.
Godfa Charles — Sarlat Mme Vve Celestin
Goufie Mr. — Semin Mr.
Guérard Mme Vve Joseph — Tréma Mr.
Hertert Louis — Trinan Mr.
Herp Martin — Tuck Mr.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des régistres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,
Le 9 octobre 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE
9 oct.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 24 octobre 1880.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Dufour Cyprien — Magendie Célestin
Bourens agné Jean — Maraoca Alessandro,
Le Boen Stefano — Pierotch Michele
Lephoy E — Russo Domenico

LISTE DES DAMES.

Demange Marie Mlle
De Gutierres Carolina Anna Sra Dna
Maugnaire Vincenza Sra
Michau Marie Mlle
Bloem Françoise Mme

OFFICIEL.

Ticket Démocratic-Conservateur de la paroisse d'Orléans.

Pour Président des Etats-Unis,
GÉNÉRAL
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE:
Pour Vice-Président des Etats-Unis
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA;
Comme électeurs présidentiels des Etats-Unis,
L'Etat en général:
WALTER C. FLOWER
T. C. MANNING,
1er District—C. A. BUTLER
2me do —EMILE J. O'BRIEN,
3me do —ALLEN THOMAS,
4me do —WM. H. JACK,
5me do —GEO. H. ELLIS,
6me do —K. A. CROSS.

Pour le Congrès:
1er District—RANDALL L. GIBSON,
2me District—E. JOHN ELLIS.

TICKET MUNICIPAL.

Pour Maire—J. C. DENIS.
Administrateur des Finances—R. T. WALSHE
Administrateur des Travaux Publics—W. E. SUGER.
Administrateur des Ameliorations—JNO. FITZPATRICK.
Administrateur du Commerce—WM. FAGAN.
Administrateur de Police—PATRICK MEALEY.
Administrateur des Assessements—GEO. DE LAMOR.
Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics—J. V. GUILLOTTE.
Recorder des Districts Supérieurs—ROBT. C. DAVEY.
Recorder des Districts Inférieurs—THOS. J. FOLID.

MANIFESTE.

Le parti démocrate de la ville de la Nouvelle Orléans, assemblé en convention, déclare la politique et les principes qu'il professe être:
1° Une administration fidèle des affaires publiques dans l'intérêt de tous les citoyens, exigeant la plus stricte responsabilité de la part de ses mandataires envers le peuple.
2° Le dévouement à la cause de notre parti et la vérité telle que la pratiquent nos compatriotes distingués Winfield S. Hancock et William H. English.
3° Guerre à la corruption, dans les places élevées comme dans les places inférieures, aux combinaisons dans l'intérêt d'individus favorisés et à la subordination du devoir public au préjugé personnel.
Et faisant les déclarations précédentes, en convention réunie, le parti déclare de plus qu'il approuve et reconnaît la validité et la force de la disposition de la constitution de l'Etat limitant les traitements des fonctionnaires chargés de l'administration des affaires municipales, et engage les candidats de ce corps, comme un devoir, à régler leurs traitements conformément aux dispositions de la Constitution actuellement en vigueur et à observer cette mesure comme une règle dans l'administration générale de leurs divers départements, afin qu'il n'y ait pas d'obligations non liées contractées et que celles autorisées légalement soient régulièrement et impartialement acquittées.
Reconnaissant la condition améliorée des intérêts commerciaux et la brillante perspective que la prospérité soit rendue à notre peuple, nous signalons à l'attention de notre gouvernement municipal la question du quinage et des injustes de quinage. Que le contrat actuel avec les fermiers, expirant au jour de juin prochain, et avec ce contrat l'extinction d'une dette de la ville, permettront d'améliorer les intérêts commerciaux au moyen d'un système d'économie et d'une administration restreignant la taxe sur le commerce.
R. B. PLEASANTS,
Président de la Convention Démocratique et Conservatrice municipale qui a procédé aux nominations.
M. McNAMARA, Secrétaire
17 oct—au 2 nov

OFFICIEL.

Ticket de l'Association Démocratique du Peuple.

Pour Maire
JOSEPH A. SHAKSPEARE.
Pour Administrateur des Finances
G. LEGARDEUR, Jr.
Pour Administrateur du Commerce
D. M. KILPATRICK.
Pour Administrateur des Améliorations
JOSEPH COLLINS.
Pour Administrateur des Assessements
H. S. BELL.
Pour Administrateur de la Police
THOS. McINTYRE.
Pour Administrateur des Comptes Publics
H. J. RIVET.
Pour Administrateur des Edifices Publics
H. D. COLEMAN.
Pour Recorder des 1er et 4e Districts
G. RUNT.
Pour Recorder des 2e et 3e Districts
ERNEST MILTENBERGER.

A. C. LANDRY, Secrétaire. — R. H. MARR, Président.
19 oct au 2 nov

Aux voisins de la paroisse d'Orléans.

Conformément aux engagements que nous avons pris envers les intérêts du gouvernement honnête et économe de cette grande ville, nous présentons ci-dessus un ticket et nous demandons votre appui cordial et loyal. N'étant influencé par aucune clique, n'étant guidé par aucun ring, ni contrôlé par aucune procédure primaire, ou par aucune convention arrangée d'avance, un corps de citoyens représentant toutes les classes, ayant à cœur l'intérêt général de cette métropole, s'est réuni spontanément et nous maintenant le résultat de ses conférences. Bien que, ci-et là, il puisse y avoir quelques critiques captieuses sur le personnel d'une portion de ce corps, nous avons la conscience du fait que dans une communauté où depuis trop longtemps on ne regarde pas comme un devoir public l'occupation d'une place publique, et où on a trop souvent regardé les places comme des récompenses de services de parti, nous vous soumettons maintenant une liste de noms dont chacun se rattache à des précédents non sujets à caution, à une fervente opposition aux ringe et aux méthodes de ringe et dévoués à la réforme des abus qui ont alarmé et épouvanté dernièrement les amis d'un bon gouvernement et perté un coup si lamentable à la prospérité renaissante de notre ville.
Notre association repose sur des principes de réforme et d'économie sous l'empire de la constitution et des lois actuelles, sur un reglement honnête de la dette publique sans une opposition à ce que les affaires publiques soient discutées en secret dans un comité général qui engendre des abus, sur un allégement du fardeau que supporte le commerce, et la transformation du port de la Nile-Orléans en un port libre, plus tôt possible, sur l'abolition des sesnécures et de tous les employés inutiles, sur une diminution des dépenses et un honnête usage des deniers publics. Nous vous présentons des candidats qui, à notre avis, offrent des garanties de ces changements qui sont d'une importance vitale. Leur réputation doit être supreme de vous le seul titre à votre confiance et à votre appui.
Afin de les élire, nous nous portons garants d'un vote libre et d'un compte loyal des bulletins. Nous garantissons à chaque électeur l'exercice de ses droits et l'absence de l'intimidation. C'est à vous maintenant de sanctionner par vos suffrages l'œuvre commencée sous de si heureux auspices. Vous en serez récompensés par un gouvernement honnête, la plus grande source de la prospérité, par une ère de bonheur le plus complet que puisse donner l'autonomie du peuple.
J. A. RENSHAW,
chairman du comité exécutif

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureaux du Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans.

(Au Capitole, rue Royale, au rez-de-chaussée.)
Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1880.

CONFORMÉMENT à l'opinion de l'avocat-général et aux instructions du gouverneur, les bureaux du surintendant de l'enregistrement resteront ouverts au ST. PATRICK'S HALL, jusqu'au SAMEDI, 30 octobre 1880, de 4 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 7 heures du soir afin de permettre l'enregistrement de ceux qui ne se sont pas encore fait enregistrer.
CHAS. CAVANAC
Surintendant de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans. 23 oct—9f

AVIS D'ÉLECTION.

Bureau du Shérif civil, Paroisse d'Orléans.
Nile-Orléans, 2 octobre 1880.

EN vertu de et sous l'autorité de trois diverses proclamations lancées par son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur intérimaire de l'Etat de la Louisiane, la première à la date du 31 juillet 1880, la seconde à la date du 7 août 1880, et la dernière à la date du 30 août 1880, ordonnant qu'une élection sera tenue le mardi 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, savoir:
1. Délire des **électeurs pour le Président et le vice-Président des Etats-Unis.**
2. Délire des **membres du Congrès** pour représenter les divers districts congressionnels de l'Etat de la Louisiane dans le quarante-septième Congrès des Etats-Unis.
3. Délire des **coroners de ville** pour la ville de la Nile-Orléans.
4. Délire **deux recorders** pour la ville de la Nile-Orléans.
Avis est présentement donné qu'une élection sera tenue conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, le mardi 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans toute la ville de la Nile-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, en tels lieux qui seront établis par le gouvernement de ville de la Nile-Orléans, dans le but de voter pour les officiers susnommés, savoir:
1.—**Huit électeurs** du Président et du Vice-Président de l'Etat-Unis, dont deux seront pris dans l'Etat du sénat, et dont six viendront des divers districts électoraux de l'Etat.
II.—**Deux Représentants** au Congrès, pour représenter l'Etat de la Louisiane dans le 47e Congrès des Etats-Unis pour le terme de deux ans, à partir du 4 mars 1881, savoir:
Un pour représenter le Premier District Congressionnel, composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Onzième Wards de la ville de la Nile-Orléans, (et des Paroisses de Plaquemines et de St. Bernard.)
Un pour représenter le Deuxième District Congressionnel, composé des Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Dixième Wards de la ville de la Nile-Orléans, (et des Paroisses de Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste, St. James.)
III. Les officiers de ville suivants pour la ville de la Nile-Orléans pour le terme de quatre ans, savoir:
Un Maire,
Un Administrateur de Finance,
Un Administrateur du Commerce,
Un Administrateur des Améliorations,
Un Administrateur des Assessements,
Un Administrateur de Police,
Un Administrateur des Comptes Publics,
Un Administrateur des Waterworks et Edifices Publics.
IV. **DEUX RECORDERS** qui occuperont leurs places jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou qualifiés, savoir:
Un Recorder pour la Première Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le premier et quatrième districts de la ville de la Nile-Orléans.
Un Recorder pour la Seconde Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le second et troisième districts de la ville de la Nile-Orléans.
Les dits deux Recorders doivent être élus respectivement par les votants qualifiés des dits deux districts de Cour de District de Recorder.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2oct—32f

L'Association Démocratique du Peuple
A NOMMÉ
Pour Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics,
H. DUDLEY COLEMAN.
QUI EST-IL?

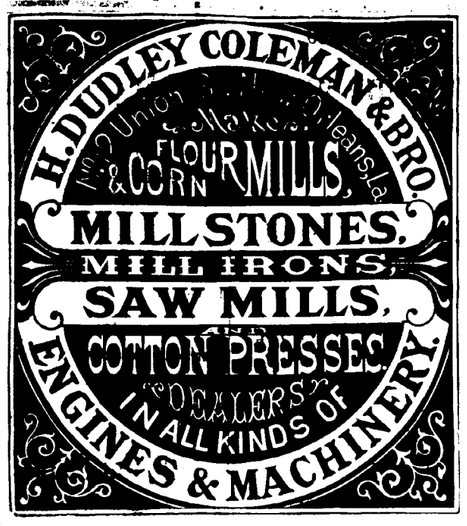

Mairie de la Nouvelle-Orléans
Hôtel de Ville, 22 octobre 1880.

Conformément à la section 12 de la loi No 58 de la **session extraordinaire de 1877, qui** dégrade les lieux suivants ou seront reçus dans les différents precincts, les votes donnés à l'élection qui aura lieu dans la paroisse d'Orléans, MARDI, 2 novembre 1880

I. W. PATTON, Maire.

PREMIER WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à St. Thomas de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues Robin et Tchoupitoulas.
Precinct No 2—De la rue St. Thomas à Constance, de la rue Thalie à Felicite. Poll, rue Annonciation, entre Robin et Tarpis lane.
Precinct No 3—De la rue Constance à Prytanée, de la rue Thalie à Felicite. Poll, coin des rues Delord et St Charles.
Precinct No 4—De la rue Baronne à Franklin, de la rue Julie à Italie. Poll coin des rues Baronne et Calliope.
Precinct No 5—De la rue Franklin à Locust de la rue Julie à Italie. Poll coin Lordueet des rues Chico et Franklin.
Precinct No 6—De la rue Locust à l'Avenue Carrollton de la rue Julie à Italie. Poll, 221 rue Locust.

TROISIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Magazine, de la rue Canal à Julie. Poll, 119 Tchoupitoulas.
Precinct No 2—De Magazine à Carondelet, de la rue Canal à Julie. Poll coin des rues Perdido & St Charles.
Precinct No 3—De Carondelet à Dryades, de la rue Canal à Julie. Poll 123 Baronne.
Precinct No 4—De Dryades à Basin de la rue Canal à Julie. Poll, 156 rue Dryades.
Precinct No 5—De Basin à Liberté, de la rue Canal à Julie. Poll coin des rues Commune et Liberté.
Precinct No 6—De Liberté à Claiborne de Perdido à Julie. Poll coin des rues Magnolia et Poydras.
Precinct No 7—De Liberté à Claiborne de la rue Perdido à Canal. Poll coin Commune et Claiborne.
Precinct No 8—De Claiborne à Johnson de la rue Gravier à Julie. Poll, coin des rues Perdido et Priour.
Precinct No 9—De Claiborne à Johnson de la rue Gravier à Canal. Poll rue Commune, entre Derbigny et Roman.
Precinct No 10—De Johnson à Broad, de la rue Canal à Julie. Poll 455 rue Gravier.
Precinct No 11—De Broad au chemin de la Métairie, de la rue Canal à Julie. Poll, coin des rues Bouquet et Broad.

QUATRIÈME WARD.

Precinct No 1—De fleuve à Dauphine, de la rue Canal à St Louis. Poll No 43 Passage de la Bourse.
Precinct No 2—De Dauphine à Tremé de la rue Canal à St Louis. Poll, coin des rues Bourgogne et Bienville.
Precinct No 3—De Tremé à Claiborne, de la rue Canal à St Louis. Poll No 211 rue de la Douane, entre Bassin et Franklin.
Precinct No 4—De Claiborne à Johnson, de la rue Canal à St-Louis. Poll coin des rues Douane et Villere.
Precinct No 5—De Johnson à Broad de la rue Canal à St Louis. Poll rue Bienville entre Tonti et Robertson.
Precinct No 6—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue Canal à St Louis au Nouveau Canal au Canal d'Orléans et de la rue St Louis. Poll rue Canal, près Broad.

CINQUIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Royale de la rue St Philippe à St Louis. Poll coin Ste Pierre et Chartres.
Precinct No 2—De la rue Royale à Bourgogne de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Dauphine et Orléans.
Precinct No 3—De la rue Bourgogne à Marais de la rue St Philippe à St Louis. Poll, rue St Pierre entre Rélignatte et Barracks.
Precinct No 4—De la rue Marais à Derbigny, de la rue St Philippe à St Louis. Poll, coin Orléans et Marais.
Precinct No 5—De Derbigny à Miro, de la rue St Philippe à St Louis. Poll coin Orléans et Priour.
Precinct No 6—De Miro au Lac Pontchartrain, et de la rue St Louis et du canal d'Orléans au Bayou St. Jean et à la rue St Philippe. Poll, rue Dumaine, entre Lesseps et Dorgenois

SIXIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Royale de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, rue Hopital, entre Galvez et Vieille Levée.
Precinct No 2—De Royale à Remparts de la rue Esplanade à St Philippe. Poll 275 rue Bourgogne, près Hopital.
Precinct No 3—De Remparts à Claiborne, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll coin du Chemin du Bayou et de la rue Robertson
Precinct No 4—De Claiborne à Galvez, de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, coin du Chemin du Bayou et de la rue Robertson
Precinct No 5—De Galvez au Bayou St Jean de la rue Esplanade à St Philippe. Poll, 248 rue Recherche, entre Gentilly et Gravier.

SEPTIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Bourgogne et des Champs Elysées à la rue Esplanade. Poll, rue Victoire entre Française et Champs Elysées.
Precinct No 2—De la rue Bourgogne à Marais et des Champs Elysées à la rue Esplanade. Poll, coin des rues Reclamation et Kerlerec.
Precinct No 3—De la rue Marais à Célestine, des Champs Elysées à la rue St. Antoine. Poll coin des rues Bagatelle et Prosper.
Precinct No 4—De la rue Marais à Célestine, de la rue St. Antoine à St. Bernard. Poll, coin des rues Annette et Grand
Precinct No 5—De la rue Marais à Galvez, de St Bernard à Esplanade. Poll, rue Claiborne, entre Laharpe et St. Bernard
Precinct No 6—De fleuve à Galvez et Célestine à Broad et le Canal Marigny, et des Champs Elysées à la rue Esplanade. Poll, coin des rues Force et St Bernard.
Precinct No 7—De Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain, du Bayou St. Jean aux Champs Elysées. Poll coin La Harpe et White.

HUITIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Royale, des Champs Elysées à la rue Lafayette. Poll, coin des rues Enghien et Mc ean.
Precinct No 2—De Royale à St-Claude des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, No 35, rue Poete.
Precinct No 3—De St-Claude à Robertson, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington, entre Urquhart et Girard.
Precinct No 4—De Robertson à la promenade Florida, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, avenue Washington, entre Urquhart et Claiborne.
Precinct No 5—De la promenade Florida au lac Pontchartrain, des Champs Elysées à l'avenue Lafayette. Poll, Lake End à Henry Clay, vieux lac.

NEUVIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue St-Claude, de l'Avenue Lafayette à la rue Clouet. Poll, coin des rues Royale et Montegut.
Precinct No 2—Du fleuve à la rue St-Claude, de la rue Clouet à Paulina. Poll, wigwam, coin des rues Dauphine et Elmire.
Precinct No 3—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Paulina à Pologne. Poll coin des rues Dauphine et Barthélemy.
Precinct No 4—Du fleuve à la rue St. Claude, de la rue Pologne à la ligne du bas bas. Poll, coin de l'Avenue Joundan et Dauphine.
Precinct No 5—De la rue St Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à la rue Pologne. Poll, rue Urquhart, entre Port et St. Ferdinand.
Precinct No 6—De la promenade Florida le long de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, et de la, le long du Lac Pontchartrain aux Rigolets et le long des Rigolets au Lac Borgne, et de la le long du Lac Borgne au Bayou Bienvenu à la Promenade Florida. Poll, maison d'école, chemin de Gentilly, près des fortifications.

DIXIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue St-Thomas, de Félicité à Première. Poll, station de police.
Precinct No 2—De la rue St-Thomas à Annonciation, de Félicité à Première. Poll,——
Precinct No 3—De la rue Annonciation à Magazine, de Félicité à Première. Poll,——
Precinct No 4—De Magazine à St Charles, de Félicité à Première. Poll,——
Precinct No 5—De St-Charles à Rampart, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Dryades.
Precinct No 6—De Rempart à Howard, de Félicité à Première. Poll, coin Josephine et Liberté.
Precinct No 7—De Howard à un point de la rue Touti, de Félicité à Première. Poll, coin Jackson et Frost.

ONZIEME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Chippewa, de Tolédano à Première. Poll, No 31 rue Washington.
Precinct No 2—De Chippewa à Laurel, de Tolédano à Première. Poll, No 71, rue Washington.
Precinct No 3—De la rue Laurel à Magazine de la rue Tolédano à Première. Poll au No 114 de la rue Washington.
Precinct No 4—De la rue Magazine à Prytania de la rue Tolédano à Première. Poll au No 197 de la rue Washington.
Precinct No 5—De la rue Prytania à Dryades, de la rue Tolédano à Première. Poll au coin des rues Washington et Prytanée.
Precinct No 6—De la rue Dryades à Liberté, de la rue Tolédano à Première. Poll rue Washington, entre Dryades et St Denis.
Precinct No 7—De la rue Liberté au canal Maigouins, de la pointe de la rue Tolédano à Première. Poll Coin des rues Washington et Magnolia.

DOUZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à la rue Laurel, de la rue Tolédano à l'avenue Napoléon. Poll coin des rues Tchoupitoulas et Austerlitz.
Precinct No 2—De la rue Laurel à l'avenue de la rue Tolédano à l'avenue Napoléon. Poll rue Magazine entre Pemulston et Amélia.
Precinct No 3—De la rue Camp à Broad, de Tolédano à l'avenue Napoléon. Poll rue St Charles, entre les rues Berlin et Milan.

TREIZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Laurel de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll, coin Upper Line et Tchoupitoulas
Precinct No 2—De Laurel à Prytania de la avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll, coin des rues Bordeaux et Magazine
Precinct No 3—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Poll coin des rues Valence et Carondelet.

QUATORZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à St. Charles, de l'avenue Peters à la rue Lowerline. Poll, coin des rues Magazine et Eleonore.
Precinct No 2—De St Charles au Mississippi, rue et de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters. Broadst Mississippi tantôt. Poll Coin des rues Green et Edmond.

QUINZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à Verret au fleuve au marché. Poll coin des rues Patterson et Verret.
Precinct No 2—De Verret à l'avenue Verret du fleuve au marché. Poll rue Morgan, près Elmira.
Precinct No 3—De la rue Market à la limite des paroisses d'Orléans et Jefferson et du fleuve à Verret. Poll coin des rues Franklin et Jackson.
Precinct No 4—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse. Poll canal Verret.
Precinct No 5—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne divisant la propriété de Mme Lewis et du convent des Ursulines aux lignes des paroisses Orléans et Plaquemines et du fleuve aux paroisses Orléans et Jefferson. Poll chemin du Bayou.

SEIZIÈME WARD.

Precinct No 1—De fleuve à St Charles de Lowerline à l'avenue Carrollton. Poll rue Adam près Mecatha.
Precinct No 2—De la rue St Charles à Melpomène tantôt et de Lowerline à l'Avenue Carrollton. Poll coin des rues Adam et Seconde

DIX SEIZIÈME WARD.

Precinct No 1—Du fleuve à ligne Continue de l'Avenue Carrollton à Upperline. Poll vis à vis Jefferson entre les rues Hampton et Second.
Precinct No 2—De la rue Upperline à la ligne de l'Avenue Carrollton à Upperline. Poll coin rue et Dublin.
Precinct No 4—Est limité par la rue Upperline, rue Upperline et canal Upperline au Lac au nouveau Canal et de la à l'Avenue Carrollton. Poll Lake End à Henry Clay.
23oct

PRET.

Nouvel assortiment de Chemises,
Lingerie de dessous d'automne,
Lingerie de dessous d'hiver,
CRAVATES ÉLÉGANTES,
MAINTENANT EN VENTE
Au Magasin de
B. T. WALSHE,
13 Rue St Charles.

LES commandes de la campagne seront promptement remplies. Les prix sont garantis être aussi modiques que ceux de tout autre établissement de cette ville. 12 oct—

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,

De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—1f

PIANOS.

En choisissant un instrument pour votre famille, soyez certain de vous en procurer un qui résistera au climat et qui, en outre, réunira tous les avantages et vous donnera parfaite satisfaction. Cherchez donc à acheter à aussi bas prix que possible le meilleur instrument qui se puisse trouver. **Arriver à combiner toutes ces conditions est chose simple.** Achetez d'une maison dont la réputation est établie, dont la garantie a de la valeur et qui en tout temps on trouve les pianos les plus célèbres.
Le Grunewald Hall est connu dans tout le pays comme le premier magasin de musique, le Quartier Général des plus beaux pianos et orgues fabriqués du monde et aussi, ayant la réputation de vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles. N'oubliez pas d'y venir, vous trouverez une immense entrepôts sont remplis de pianos de tous genres des célèbres fabriques Steinway, Knabe, Weber, Pleyel, Wolff & Cie, Gaveau, les pianos renommés dans le monde entier,

Pleyel, Wolff & Co,
DE PARIS,

connus ici depuis plus de cinquante ans et n'ayant pas de supérieurs pour leurs qualités brillantes, leur élasticité de touche et d'action, leur durée sans rivale dans notre climat. Les nouveaux genres qui viennent d'être reçus, sont dans des cordes en fer, une excellente amélioration à leur nombreuses qualités musicales et mécaniques. Prix plus réduits et conditions plus faciles que jamais. Voyez sur de vous adresser à moi quand vous aurez besoin d'un bon piano et d'un bon orgue. Plaisir satisfaction garantie. Vieux pianos achetés ou pris en échange de neufs. Souvenez-vous de

LOUIS GRUNEWALD,
GRUNEWALL HALL,
Les 14 & 22 RUE BARONNE.
19 sept—3f

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. Grâce à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.
M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son **magasin assortissant de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants,** et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.
JOHN HANSEN,
Fabrique de Chaussures du Sud,
33 et 35 rue du Canal,
En face la Douane.
20 sept—6m

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR JEUNES FILLES,
DIRIGÉ PAR MME M. S. FARNET,
275 rue Dauphine.

LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, repris de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable. 18oct—3m

Hôtels, Sources, etc.

Institut Markey et Picard
A l'angle des rues Esplanade et Tonti,
Nouvelle-Orléans. Les
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

Outre les professeurs attachés à l'établissement M. J. K. Seaman fera un cours de mathématique, et M. A. Fortier de langue française. Mme Samuel donnera des leçons de musique, Mme J. F. Markey de chant et de solfège. Pour plus amples informations, s'adresser à l'institut. 1er sept—3m DMJ

PENSION PRIVÉE,
123.....**RUE ROYALE**.....123
Entre St-Louis et Toulouse, Nile-Orléans.

MADAME TROLIN prévient ses nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, se doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce. Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31août—2m

HOTEL
WEST END.
NOUVEAU LAC.

Le RESTA